

**ASSEMBLEE NATIONALE**

**BURKINA FASO**

-----

Unité-Progrès-Justice

**7<sup>ème</sup> Législature**

**DISCOURS D'OUVERTURE DE LA DEUXIEME  
SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 2019  
DE SON EXCELLENCE MONSIEUR  
Alassane Bala SAKANDE  
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE**

**25 septembre, 2019**

J'entame mon propos par le couplet de la chanson d'un des meilleurs paroliers de la musique burkinabè j'ai nommé Issouf Compaoré. Dans sa composition « Kadiog Zambelongo », une musique qui a bercé la jeunesse de bien d'entre nous, il rappelait la légendaire hospitalité des Burkinabè en ces termes : **« Le Burkinabè préfère offrir sa natte à l'étranger et se coucher à terre, il préfère céder sa nourriture à l'étranger et dormir le ventre creux ».**

En un mot comme en mille, il préfère faire don de sa personne pour recevoir son frère venu d'ailleurs. Ce n'est pas un fait de hasard, encore moins une figure de style, que

d'employer cet hymne à l'hospitalité pour introduire cette adresse.

C'est notre contexte qui le commande pour deux raisons :

- d'abord parce que, la culture étant une seconde nature, le Burkinabè est congénitalement hospitalier. Il ne fait pas qu'aimer l'étranger comme lui-même ; il le préfère à lui-même, il le préfère à ses compatriotes. C'est au quotidien qu'il le démontre dans ses faits et gestes. Avec lui la légendaire hospitalité africaine n'est pas un cliché, même si la récente actualité de notre continent a renvoyé aux yeux du monde entier des scènes d'insoutenables chasses aux étrangers.

Je veux parler ici de cette déferlante xénophobie qui a encore secoué l'Afrique du Sud, la Nation Arc-en ciel, entachant ainsi le précieux héritage que Nelson Mandela a légué à l'humanité toute entière.

C'est pourquoi, Honorable Moustapha Cissé Lo, les 127 députés que nous sommes et les vingt millions de Burkinabè que nous représentons, nous vous recevons les bras ouverts et sommes heureux de l'honneur que vous nous faites par votre présence. Sous votre leadership, le parlement de la CEDEAO, s'est affirmé et imposé sur la scène internationale parlementaire forçant le respect aussi bien de vos mandants que de vos

partenaires à travers le monde. Soyez-en remercié.

Je voudrais également que vous reconnaissiez et saluiez la présence de l'Honorable Maïmounatou IBRAHIMA, 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente de l'Assemblée nationale de la République du Togo et toute sa délégation qui nous honorent par leur présence. Merci d'être venus, merci de transmettre à mon homologue Madame Yawa Djigboli TSEGAN, Présidente de l'Assemblée nationale togolaise, ma gratitude et celle de l'ensemble des députés du parlement burkinabè, pour ce témoignage de fraternité et d'amitié.

- Ensuite, si j'ai fait l'éloge de l'hospitalité, c'est pour inviter mes concitoyens à rester attachés à ce que nos traditions ont de

meilleur pour l'homme en tout temps et surtout en temps de crise sécuritaire.

Par nécessité de survie, environ 270.000 personnes ont été contraintes d'abandonner leurs villages pour trouver refuge ailleurs et dans des conditions déplorables. Ouvrons-leur nos portes, nos bras et nos cœurs comme nous devons le faire et comme nous l'avons toujours fait.

**Distingués invités,**

**Mesdames et Messieurs les députés,**

La deuxième intersession, synonyme de communion avec nos mandants et de vacances, a connu des ruptures dictées par la conjoncture nationale :

- D'abord, la tenue de la 1<sup>ère</sup> session extraordinaire le 17 juin 2019 pour connaître du Débat d'orientation budgétaire et de la modification du code pénal.
- Ensuite, la convocation de la troisième session spéciale le 4 Juillet 2019 pour examiner la prorogation de l'état d'urgence.

Il y a eu aussi la tenue des travaux des commissions générales et des commissions interparlementaires qui ont perturbé ce moment de repos bien mérité.

Mais on retiendra surtout que cette intersession a été marquée par deux tristes événements. Je veux parler ici de la disparition de deux grands chefs traditionnels que furent

le Naaba Sonré, Dima de Boussouma et le KUPIENDIÉLI, Roi du Gulmu.

Le premier, qui était député de la présente législature au moment où il rejoignait ses ancêtres le 30 juillet 2019, a été sans discontinuer le mandat de député depuis 1970. Grande figure politique de notre pays, il a su incarner, tout au long de son règne de 52 ans, les valeurs de probité morale et de respect de la tradition.

Le second, disparu dans la nuit du 16 au 17 août 2019, député sous la 5<sup>e</sup> législature, fut lui aussi un illustre dépositaire des valeurs ancestrales de notre pays.

Au nom de la Représentation nationale et au mien propre, je présente à leurs familles respectives, aux populations sous leurs autorités, nos sincères condoléances.

En leur mémoire et en celle de tous les dignes fils du Faso, notamment les victimes civiles et militaires du terrorisme, je vous prie d'observer une minute de silence.

**Je vous remercie.**

**Distingués invités,**

**Mesdames et Messieurs,**

Je m'en voudrais de ne pas souligner cette note d'espoir et ce motif de fierté nationale qui nous sont venus des 12<sup>e</sup> Jeux Africains de Rabat.

C'est pourquoi je salue la prouesse athlétique de nos représentants qui ont gratifié la nation d'une belle moisson de 8 médailles dont quatre 4 en or ; 2 en argent et 2 en bronze.

Comment oublier la prestigieuse prestation des Etalons juniors dont la chevauchée fantastique a été couronnée par le titre de champion de ces Jeux ?

Au nom de la représentation, j'adresse nos vives félicitations à nos valeureux sportifs pour avoir hissé si haut les couleurs nationales.

**Excellence Monsieur le Premier Ministre,**

**Distingués invités,**

**Honorables députés,**

**Mesdames et Messieurs,**

Au moment où nous effectuons notre rentrée parlementaire, notre pays est toujours en lutte contre les groupes armés tout attachés à leur lâche mais vaine entreprise de déstabilisation de notre nation.

Je l'ai toujours dit : de par sa nature asymétrique et de par la perfidie du mode opératoire de l'ennemi, cette guerre, qui nous a été imposée, nous coûtera, hélas, encore des soupirs, encore de la sueur, encore des larmes et encore du sang.

Aussi, cette guerre suscite des doutes au sein des populations. Je le sens.

Elle suscite des inquiétudes. Je le lis sur les visages.

Elle suscite des interrogations. Je les entends à travers des propos.

Elle suscite de la colère. Je la comprends  
Elle fait peser des menaces sur la cohésion sociale. J'en vois certaines manifestations.  
Mais grande et toujours debout malgré les lâches coups portés sur son dos, notre nation n'a jamais sombré dans la résignation.  
C'est dans la dignité que le Burkina Faso panse ses meurtrissures, retient sa douleur, fourbit ses armes et entretient le feu ardent de sa marche triomphale sur l'ennemi.  
C'est ce message de résilience et d'espoir que nous renvoient les militaires, les gendarmes, les policiers, les douaniers, les Eaux et Forêts déployés sur le terrain et au péril de leur vie.  
C'est pourquoi, au nom de la Représentation nationale, je salue la mémoire de tous leurs frères d'armes tombés au cours des combats.

Pour que ce sacrifice suprême ne soit pas vain, à la suite de l'adoption de la loi de programmation militaire qui a permis d'accroître les crédits aux départements de la défense et de la sécurité, après la tenue d'une session extraordinaire sur la sécurité, le Parlement, dans le cadre de sa mission de contrôle de l'action gouvernementale, projette effectuer une mission d'information sur la gestion des crédits alloués à la lutte contre l'insécurité et sur le système de motivation des hommes sur le terrain.

**Excellence Monsieur le Premier Ministre,  
Distingués invités,  
Mesdames et Messieurs,**

Je ne suis pas un militaire, encore moins un stratège militaire.

Mais je sais que ce n'est pas seulement avec les moyens matériels que nos FDS viendront à bout du terrorisme.

Ce n'est pas seulement avec leur courage qu'ils feront pièces aux vellétés déstabilisatrices des groupes armés.

Ce n'est pas seulement avec leur esprit de sacrifice qu'ils défendront la mère patrie.

« Mais avec quoi d'autre alors », se demanderont certains.

Eh bien, c'est aussi et surtout avec le soutien de tous, unis comme un seul homme, le cœur vaillant, l'âme audacieuse que nos FDS réussiront leur mission.

Le respect, la gratitude, la reconnaissance et la solidarité dont la nation entière doit leur témoigner constituent un supplément d'arme dans leur combat contre les forces du mal.

Toute armée, quelle que soit la sophistication de ses moyens, puise avant tout sa combativité dans l'estime que la nation lui porte et dans l'union sacrée qui la porte.

C'est pourquoi, nous devons, plus que jamais, nous rassembler autour de Son Excellence Monsieur le Président du Faso, Chef suprême des armées, pour témoigner aux FDS notre estime et notre solidarité.

De la solidarité, nous devons aussi en faire preuve à l'égard des familles de nos fiers combattants qui ont hélas perdu la vie sur le champ d'honneur.

De la solidarité, nous devons également en manifester à l'endroit des milliers de déplacés internes qui ont abandonné champs, cheptels et commerces pour se réfugier loin de leurs villages.

Alors, j'exhorte les pouvoirs publics, notamment le ministère de l'Action sociale et de la Solidarité nationale, à développer des initiatives plus hardies et plus volontaristes dans la gestion de cette urgence humanitaire.

Cette exhortation s'adresse également à chacun d'entre nous car ouvrir ses bras à tout concitoyen qui fuit les exactions terroristes, c'est poser un acte de résistance au terrorisme.

En aucun cas, sur cette terre d'hospitalité du Burkina Faso, aucun déplacé, où qu'il se

trouve, ne doit se sentir étranger, abandonné, délaissé ou oublié.

**Distingués invités,**

**Honorables députés,**

**Mesdames et Messieurs,**

Face à la récurrence des attaques terroristes et à l'urgence humanitaire, nous devons être à la hauteur de la situation, rester nous-mêmes et cultiver les vertus qui ont toujours fait l'honneur et la grandeur de notre nation.

La paix sociale étant le climat propice pour relever les défis du moment, cela commande du côté de l'ensemble de la classe politique, responsabilité et sens de la mesure dans le discours politique et du côté des partenaires

sociaux esprit de compromis et sens élevé de l'intérêt général.

C'est le lieu pour moi de me féliciter de la tenue effective du Dialogue politique du 15 au 22 juillet 2019.

Cette rencontre, initiée par le chef de l'Etat, avait pour vocation : **« de contribuer au renforcement de la sécurité, de l'unité nationale, de la cohésion sociale et de favoriser la réconciliation nationale ainsi que la tenue d'élections démocratiques et apaisées »**.

Les propositions consensuelles auxquelles les représentants du pouvoir et ceux de l'opposition sont parvenus témoignent, une fois de plus, de la capacité des Burkinabé de

transcender leurs divergences politiques pour converger vers ce qui les unit tous.

C'est à ce haut degré de patriotisme que je convie le gouvernement et ses partenaires sociaux afin qu'ils parviennent à la conclusion rapide et urgente d'un pacte social. J'invite donc le pouvoir exécutif à repenser les conditions d'un dialogue social durable et fécond et j'exhorte les partenaires sociaux à s'y impliquer sincèrement. La force et la grandeur d'un syndicat résident plus dans sa capacité à parvenir au compromis que dans son appétence au bras de fer.

**Distingués invités,**

**Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais conclure sur ce volet sécuritaire en réaffirmant ici ma conviction que la coopération internationale et sous-régionale constitue aussi des niveaux pertinents de la lutte contre le terrorisme.

C'est pourquoi je salue à sa juste valeur la tenue le 13 Septembre dernier du Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernement des pays membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à Ouagadougou. Je nourris un réel espoir que les initiatives prises à ce Sommet marqueront

un tournant dans la lutte contre les groupes armés dans notre espace communautaire.

**Chers invités,**

**Mesdames et Messieurs,**

La coopération parlementaire constitue de nos jours une activité prépondérante dans la vie de nos parlements. L'agenda parlementaire est aussi fort de notre participation aux différents travaux de l'Union parlementaire africaine que j'ai l'honneur de présider, de la 45<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'Assemblée parlementaire de la francophonie à Abidjan en Côte d'Ivoire, du Forum Parlementaire Russie-Afrique centré sur la problématique de développement de l'Afrique qui s'est tenu à

Moscou, de la réunion délocalisée du Parlement de la CEDEAO ou des réunions du Parlement Panafricain et du CIP-UEMOA, et j'en passe.

**Honorables parlementaires,**

**Mesdames et Messieurs,**

Au terme de l'article 87 de la constitution de 1991, la deuxième session ordinaire de l'année s'ouvre le dernier mercredi du mois de Septembre.

L'article 103 de cette même constitution précise que **« l'Assemblée nationale est saisie du projet de loi de finances dès l'ouverture de la deuxième session ordinaire »**.

C'est aussi l'autre sens de la maxime politique et économique du Président SANKARA qui nous invitait à produire ce que nous consommons et consommer ce que nous produisons. L'essentiel de ce que nous produisons provient des taxes et impôts payés par les citoyens et les entreprises. Les dépenses, chers concitoyens, correspondent aux ressources que l'Etat utilise pour financer l'action publique : c'est-à-dire l'Education, les Infrastructures, la Santé, les Forces de défense et de sécurité, la Justice, la Recherche, la Culture, les Médias publics, etc. Lorsque nous dépensons plus que nous produisons nous créons un déficit qui se transforme en dette de l'Etat compromettant ainsi l'avenir de nos enfants et petits-enfants.

Sans connaître le contenu de la loi des finances qui est ainsi soumise à l'appréciation de notre auguste Assemblée, il est aisé de s'apercevoir que les prévisions budgétaires de 2020 seront encore tributaires des défis sécuritaires, de la campagne agricole et de la conjoncture sociopolitique.

Sans rien préjuger de nos arbitrages, je puis néanmoins vous affirmer que la sécurité occupera une place prépondérante dans les critères d'affectation des ressources de l'Etat.

J'invite donc mesdames et messieurs les députés de tout bord à s'inscrire dans cette logique qui vise à faire des Burkinabé les premiers artisans de la victoire sur le terrorisme.

**Monsieur le Premier Ministre,**

**Distingués invités,**

Comme indiqué plus haut, l'examen du projet de loi de finances de l'Etat exercice 2020, est le plat de résistance de la présente session. Toutefois, nos délibérations porteront sur bien d'autres sujets tels :

- Le projet de loi de finances rectificative de la loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2019 ;
- Le projet de loi de règlement, exercice 2018 ;
- Le projet de loi portant régime juridique des Archives au Burkina Faso.

**Mesdames et Messieurs les Députés,**

Je vous exhorte donc à vous investir pleinement pour faire de cette deuxième session ordinaire de l'année un franc succès.

**Distingués invités,**

**Mesdames et messieurs,**

Au terme de l'article 88 de la Résolution N° 003 du 10 décembre 2018, l'Assemblée nationale vote par voie électronique, à main levée, par assis et levé ou au scrutin. Ainsi donc, pour compter de cette session et pour la première fois dans l'histoire de notre parlement, les députés pourront voter par voie électronique. L'utilisation optimale des tablettes acquises grâce à nos partenaires de l'Union européenne, de la Suède, de la Suisse et du Centre parlementaire canadien complète le

dispositif de modernisation de notre parlement et permettra de réduire considérablement la consommation en papier et encre et par conséquent de minimiser les charges de fonctionnement de l'institution parlementaire.

Dans le cadre du renforcement du suivi et du contrôle des actions de l'exécutif, l'Assemblée nationale a conçu et mettra bientôt en ligne un système d'information géographique relatif aux réalisations du gouvernement.

Cet outil technologique constitue aussi un formidable moyen d'accès à l'information publique et un outil d'exercice du contrôle citoyen.

**Monsieur le Premier Ministre,**

**Distingués invités,**

**Honorables députés,**

**Mesdames et messieurs,**

Je constate que l'ouverture de notre deuxième session de l'année coïncide avec la rentrée scolaire et académique 2019-2020. Je voudrais saisir l'opportunité pour souhaiter à l'ensemble des acteurs de l'Education une bonne, heureuse et studieuse année scolaire et académique.

Au monde paysan, qui après plusieurs mois de durs labeurs, entamera bientôt la période des récoltes, je lui souhaite une abondante moisson dans la paix et la cohésion sociale.

A ce sujet, il vous souviendra que dans mon discours de clôture de la première session ordinaire, j'invitais chaque député à manifester auprès du monde paysan notre solidarité en lui

apportant des cargaisons d'engrais et d'intrants. J'informe les honorables députés que le monde paysan m'a sollicité pour l'institution d'une CEP (Commission d'Enquête Paysanne et non Parlementaire) afin d'évaluer la contribution en engrais et en intrants de chaque député à nos valeureux paysans. En ce qui me concerne, je puis déjà vous dire que mon camion chargé d'engrais en partance pour Djibo et Dori a dérapé et s'est retrouvé dans le barrage de Tougouri. Alors, j'attends des chefs de Djibo et de Dori que des condoléances accompagnées de vaches et de tonnes de mil me soient présentées pour les poissons tués lors de cet accident. Point à la ligne.

Enfin, je conclus mon propos en réitérant mes vifs remerciements et ma sincère reconnaissance à toutes ces éminentes personnalités qui, malgré leurs agendas que je sais des plus chargés, ont consenti des sacrifices pour honorer de leur présence la présente cérémonie. Soyez-en remerciés.

Sur ce, je déclare ouverte la deuxième session ordinaire de l'année 2019.

**Dieu bénisse le Burkina Faso !**

**Je vous remercie !**